Commune de VASSEL MAIRIE DE VASSEL République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.

SEANCE DU VENDREDI 10 FEVRIER 2023 A 19 H 00

Nombre de Con	semers
en exercice	11
présents	
ou représentés	8
votants	8
Pour	8
Contre	0
Abstention	0

Nº10022023-003

Date de la convocation 02/02/2023

OBJET

RENOUVELLEMENT DU
CONTRAT DE
CONTROLE DES
POTEAUX INCENDIE
AVEC LA SEMERAP AU
01/01/2024



Signature et cachet

Envoyé en préfecture le 21/02/2023 Reçu en préfecture le 21/02/2023 Affiché le

ID: 063-216304451-20230210-10022023003-DE

L'an deux mille vingt-trois, le 10 février à 19 Heures, en Mairie de VASSEL, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme BERNARD Françoise, Maire de VASSEL.

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD Françoise, BLANCHONNET Christelle MONIER Isabelle, M. ANDRODIAS Jérôme, DUZELIER Cédric, ESCARPA Ludovic, JAFFEUX Nicolas, PLASSE Yves <u>Absents (excusés)</u>: Mmes ROUX Olivia, LAFERRERE Céline, RIVIERE Céline

Secrétaire de séance : Mme MONIER Isabelle

Madame le Maire informe l'Assemblée que l'engagement contractuel avec la SEMERAP pour le contrôle des poteaux incendie arrive à échéance au 31 décembre 2023.

Elle propose de renouveler le contrat au 1^{er} janvier 2024 pour un coût de 34,10 € HT par poteau (ou bouche).

Elle rappelle que le Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) en vigueur depuis le 16 janvier 2017 impose un contrôle technique à minima tous les deux ans et que la Commune doit choisir la fréquence.

Suite à cet exposé et après délibération, le Conseil Municipal :

- approuve le renouvellement du contrat de contrôle des poteaux d'incendie avec la SEMERAP au 01/01/2024 ;
- opte, comme sur le dernier contrat, pour un contrôle des poteaux tous les deux ans ;
- d'autoriser Madame le Maire à signer le contrat avec la SEMERAP et tout autre document s'y rapportant.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus Au registre sont les signatures Pour copie conforme